

Introduction

S'il est vrai que l'organisation pénitentiaire n'a cessé d'évoluer, dans les pays avancés, dans le sens de l'amélioration, il est non moins vrai que celle de la Tunisie n'a, en fin de compte absolument pas évolué et qu'elle reste essentiellement organisée sans grand changement par rapport à ce qu'elle était avant le protectorat. C'est ainsi qu'elle comportait tout un ensemble de lois positives, d'institutions judiciaires et exécutives auxquelles s'ajoutaient des annexes diverses pour les prisons et les établissements pénitentiaires. Cet ensemble que le colonisateur avait utilisé surtout pour renforcer sa domination, n'a cessé depuis l'indépendance d'être utilisé avec vigueur pour renforcer le pouvoir de la bourgeoisie nationale qui domine ce pays.

Nous nous bornons ici à traiter les conditions qui règnent à l'intérieur des prisons; ce sujet bien qu'il ne décrive qu'un aspect limité de l'appareil répressif en Tunisie, permet de révéler le contenu réel de la juridiction pénale de ce pays, qui ne peut être considéré que comme étant primitive et réactionnaire au plus haut point.

Les prisons tunisiennes sous le règne des Beys et sous le Protectorat français

Au commencement de ce siècle, les prisons au sens propre du mot ne dépassaient pas le nombre de trois, toutes situées dans la capitale et sa banlieue.

Il y avait la prison de la Fekka dans la vieille ville qui occupait l'ancienne caserne d'El Attarine avant que celle-ci ne soit transformée en bibliothèque nationale, la Zandala du Barde près du palais beylical et enfin la "Karraka" ~~de la forteresse~~ ⁽¹⁾ de la Goulette. C'est dans cette prison célèbre, réservée aux travaux forcés, qu'est mort Ali Ben Ghedat ^{hom}, le chef de la grande révolte de 1864. ⁽²⁾

A côté de ces prisons principales, il existait aussi divers locaux dans les provinces que les ~~notables~~ caïds utilisaient de temps en temps comme prisons.

De manière générale, ces établissements de détention, d'importance diverse, n'étaient pas soumis à une réglementation administrative définie. Tout y était réglé selon les caprices du geôlier (Habbas) et de ses aides. Cette situation n'a pas manqué d'être affectée par les modifications apportées aux institutions

ciaires et exécutives par le Protectorat. C'est ainsi que les prisons tunisiennes ont été progressivement modernisées, en même temps que leur réseau s'étendait à tout le pays et que furent créées des prisons officielles dans toutes les provinces dont la plus célèbre à côté de celle de Tunis est la Karraka de Porto Farina.

Situation des prisons à l'époque de l'indépendance

Le gouvernement inaugure cette ère par une large amnistie qui touche non seulement les prisonniers politiques mais aussi un nombre important d'autres prisonniers. Il aurait dû tendre à mettre progressivement en liberté tous les détenus sans exception en tenant compte des conditions économiques et sociales qui les avaient conduits à la prison et œuvrer en même temps pour réformer les organismes pénaux, dont l'administration pénitentiaire, suivant une conception progressiste de l'homme et de la société.

Mais le temps passait et aucun effort ne fut fait dans ce sens.

Les événements ont depuis prouvé que le pouvoir bourgeois en Tunisie ne recula pas devant l'adoption des organismes pénitentiaires réactionnaires créés par le colonialisme et que dans la mesure où ces organismes pouvaient être utilisés pour abattre ses adversaires politiques, il n'hésitait pas à les renforcer par tous les moyens, y compris les plus barbares et les plus inhumains (3).

Pour le prouver, nous centrerons les lignes qui suivent sur la description qui règne dans la Karraka, centre de travaux forcés, car c'est là que sont incarcérés tous les condamnés politiques que le pouvoir veut châtier.

La Karraka

La Karraka de Porte Farina (ou Ghar El Melah)

Lorsque le gouvernement destourien prit les rênes du pouvoir, il désigna à la tête de la Karraka, un ancien officier des services pénitentiaires, Mahmoud Mrabet; celui-ci inaugura son administration en traitant les détenus avec une sévérité et une dureté qui dépassait de beaucoup ce qu'ils avaient eu à subir sous l'administration coloniale.

Les détenus ne tardèrent pas à montrer des signes de mécontentement devant les traitements impitoyables dont ils étaient l'objet alors qu'ils avaient beaucoup espéré de la nouvelle administration. Au premier signe de ce mécontentement, Mahmoud Mrabet répondit par une politique de terreur et de répression collective, utilisant pour cela, en plus des dizaines de gardiens armés de carabines et de cravaches, une section de gardes nationaux; en très peu de temps, une atmosphère de terreur s'installa dans le bagne. Mrabet et ses adjoints infligeaient à leurs victimes des traitements véritablement sadiques. Durant des années, pas un jour ne s'écoula sans qu'il n'exerçât sur les détenus les pires violences sans que le sang ne coulât, pas un jour sans tortures, coups, cris et hurlements des détenus.

En réalité, cette politique de terreur n'était pas due à la seule initiative du directeur, comme le crurent un temps les prisonniers, mais fut pratiquée sur l'ordre du gouvernement lui-même pour imposer son autorité. Les détenus en furent bientôt convaincus lors d'une visite du ministre de l'intérieur (Taieb Méhiri) à l'époque; au moment où celui-ci passait en revue les détenus, l'un d'eux eut le courage de s'avancer pour se plaindre de ce qu'un gardien l'avait battu sans motif, lui brisant une côte. La réponse du ministre édifia tous les prisonniers "c'est moi qui le lui ait ordonné" (4).

Ces faits montrent assez ce qu'était la situation dans ce bagne sans qu'il soit nécessaire de parler des conditions alimentaires, sanitaires et vestimentaires inhumaines, et de la dureté des travaux auxquels étaient astreints les prisonniers. Il faut noter, en particulier, un fait significatif: l'amalgame des prisonniers politiques avec les prisonniers de droit commun. Presque tous les condamnés politiques

à commencer par les youssefistes(5) étaient mis avec les droits communs et traités comme eux. Ceux qui ne se laissaient pas briser par ces traitements étaient encore plus durement traités. Les condamnés dans l'affaire du complet de 1962 (6) qui pourtant avaient presque tous cessé toute résistance, ont subi un traitement cent fois pire que celui des détenus de droit commun, traitement uniquement inspiré par le désir de vengeance et d'avilissement et à la suite duquel deux d'entre eux moururent dans les fers et plusieurs autres furent atteints de maladie grave(7).

La Karraka de Bordj er roumi

- Les lieux : en 1965, la Karraka fut transférée à Bordj er roumi à 6 km ~~au Nord~~ au Nord Ouest de Bizerte ~~installée~~ dans un ancien fort côtier de la marine ~~française~~ française, situé sur les hauteurs qui dominent la baie de Bizerte. Pour répondre à sa nouvelle destination de bagne cet ancien fort isolé fut entouré d'une enceinte élevée, surmontée de fils de fer barbelés électrifiés à 10.000 volts et muni d'un système d'alarme mais subit fort peu de transformations. Les anciennes chambrées de la troupe ont été munies de lourdes portes de fer, de latrines rudimentaires et de bassins en ciment pour conserver l'eau. De continuels travaux de réparation n'empêchent pas les bâtiments éparpillés sans aucun ordre d'être dans un piètre état; et la terre qui recouvre les cours et allées, dans cet établissement exposé par sa situation élevée aux vents du nord ouest soufflant avec force pendant la plus grande partie de l'année rentre en abondance dans les chambrées, ce qui constitue une cause de tourments pour les poumons et pour les yeux.

Les toits sont fendus en maints endroits, protégeant mal de la pluie. Bref, l'état délabré de la prison ne justifie guère l'existence de l'escouade permanente des prisonniers affectés à des travaux de réfection. Il est vrai que si l'administration se montre prodigue dans l'utilisation d'une main d'oeuvre qui ne lui coûte presque rien, elle rechigne à consacrer quelques crédits pour les

matériaux nécessaires aux réfections, même les plus indispensables, pour rendre la vie tolérable aux détenus : certaines chambrées sont dépourvues de bassins de réserve d'eau alors que l'eau reste fréquemment coupée pendant des semaines; certaines chambrées utilisées avant comme abri, ont une fenêtre minuscule qui aurait besoin d'être agrandie pour donner un minimum d'air et de lumière.

Les principaux bâtiments du bague forment trois groupes:

Le premier groupe situé sur la droite en entrant par la double porte de fer contient un bureau de l'administration du bague(8), la chambrée des corvéards qui sont des détenus privilégiés choisis parmi les plus "dociles", créatures de l'administration qui perçoivent pour leur travail un maximum de 1dinar 500 millièmes par 2 mois (environ 15 F) ; les douches, une petite chambrée et un dispensaire de 4m². Ce dispensaire était équipé en tout et pour tout d'une petite table sur laquelle se trouvaient des boîtes de médicaments vides en général, et qui se trouvèrent un certain temps exposés aux intempéries de la cour lorsque le dispensaire fut transformé en chambrée isolée pour les prisonniers politiques.

En haut d'une "volée" d'escalier qui fait face à la porte du bague, se trouve le deuxième ensemble de bâtiments composés à l'origine de deux chambrées, une grande qui était réservée à certains détenus politiques appartenant pour la plupart au mouvement youssefiste, et une moyenne réservée aux détenus militaires, et ~~il y avait~~ 10 cachots de 2m² de surface chacun; ces cachots ont été transformés comme le dispensaire, de manière à recevoir les prisonniers politiques condamnés aux procès de Septembre 1968 et février 1969. Les transformations ont donné 8 chambrées occupées par ces prisonniers (1'une d'elles est occupée par les détenus de l'affaire du complot de 1962) ainsi rassemblés en petits groupes de 2 à 9 isolés les uns des autres. Au-dessus de cet ensemble, se trouve la chambre des gardiens de nuit, tandis qu'à son extrémité des grilles s'ouvrent sur des escaliers menant à la cave. Cette cave est constituée d'un long couloir donnant sur des grottes de différentes dimensions creusées à même le roc, le tout se trouvant à une dizaine de mètres sous terre, ce qui fait qu'une grande humidité et une obscurité ~~totale~~ complète y règnent, que l'aération y est très déficiente (9).

C'est là que furent enfermés les condamnés du complot de 1962 pendant trois ans et demi. C'est également là que furent enfermés les principaux éléments du Groupe d'Etudes et d'action socialiste tunisien (GEAST) après leur condamnation (10). Ils n'y restèrent qu'une courte période mais y redescendirent à l'occasion des diverses grèves de la faim qu'ils menèrent pour obtenir les droits légitimes dont ils étaient privés. Ces grottes que les détenus appellent "l'enfer" sont actuellement utilisés comme cachots depuis la transformation des anciens cachots en chambrées.

Le troisième ensemble se trouve à gauche de la porte d'entrée, c'est la Karraka proprement dite, c'est à dire l'espace où vivent et travaillent la plupart des condamnés aux travaux forcés et dont ils ne sortent qu'exceptionnellement.

Il est formé de trois chambrées et d'un atelier ^{vétuste} où on travaille l'alfa. ~~Les ouvertures~~ Les ouvertures de cet atelier sont sans vitres.

Dans cet ensemble, en partie grillagé, vivent plus de 250 détenus pour la plupart condamnés à des peines de prison ou de travaux forcés à perpétuité (certains ont des peines moins lourdes mais qui varient entre 15 et 40 ans).

Parmi eux se trouvent également des prisonniers ~~politiques~~ politiques incarcérés à diverses époques parmi lesquels se trouvent Mohamed Ben Jennet et quelques uns de ceux qui furent condamnés avec lui (juillet 67) complètement assimilés à des détenus de droit commun (11).

- Conditions de vie dans la Karraka: pour illustrer l'entassement dans lequel vivent les prisonniers de la Karraka, il suffit de dire que lorsqu'ils sont étendus sur les paillasses grossières qui leur servent de lit, il ne reste plus un pouce de libre dans la chambrée, à l'exception des latrines délabrées (que seule une courte mirette abrite des regards) et d'un bassin en maçonnerie. L'eau courant étant souvent coupée, ce bassin constitue la seule réserve d'eau de la chambrée; réserve approvisionnée au compte goutte car l'eau de la citerne de la prison est bien insuffisante pour le nombre des détenus quelle que soit l'économie avec laquelle ils en usent.

Entre les paillasses ,chaque prisonnier dispose d'un espace de 5 cm au maximum, et la défense de cet espace vital constitue l'une des causes les plus fréquentes de querelles.

Etant donné l'insuffisance de couvertures et bien que la plupart des détenus dorment tout habillés pour avoir plus chaud, le froid oblige à fermer toutes les fenêtres en hiver, ce qui rend l'air irrespirable. En été, l'entassement joint à la ventilation défectueuse y rend l'atmosphère étouffante; à ces conditions lamentables s'ajoute une autre calamité: l'abondance de poux, punaises, puces, mouches. Essayer de s'en préserver par ses propres moyens est chose impossible pour le prisonnier.

Les détenus qui sont censés tenir la chambrée propre à tour de rôle, se contentent de balayer le sol deux fois par jour de façon toute relative. Les justifications d'une telle carence ne manquent pas, l'entassement, la peur de déplacer les affaires d'un autre ce qui entraîne des conflits à propos de l'espace réservé à chacun, la pénurie en eau, l'absence de produits antiseptiques constituent autant d'obstacles à une véritable propreté de la chambrée.

Ajoutons que la plupart des détenus restent de longs mois sans se laver un peu plus que superficiellement, se contentant de changer de linge de temps en temps. Les douches ne fonctionnent, en effet, qu'irrégulièrement et à de longs intervalles; leur fréquentation n'est pas obligatoire et ne rencontre pas l'empressement de la plupart des prisonniers étant donné l'insuffisance d'eau chaude, la bousculade pour y accéder et le peu de temps qu'on peut y rester. La plupart de ceux qui espèrent arriver à un degré minimum de propreté préfèrent se laver à l'eau froide dans le cours des latrines même en plein hiver.

L'administration de la prison néglige absolument tout ce qui concerne la propreté et on ne s'étonnera pas de l'absence de toute installation pour la lessive des prisonniers. Il existe bien un lavoir hérité de l'époque coloniale, mais situé à l'extérieur de la Karraka et donc inaccessible aux pensionnaires de cette dernière qui ne peuvent sortir. C'est pourquoi, ils disputent le sol des

latrines souillées d'urines et d'excréments pour y laver leur linge à ceux qui veulent utiliser ces lieux à des fins plus normales.

de l'alfa
La cuisine et le travail à l'intérieur de la chambrée contribuent encore à la saleté et rendent vain tout effort de propreté. En effet, les prisonniers essayent d'améliorer

et utilise pour cela des réchauds rudimentaires formées de mèches brûlant dans de l'huile. On imagine aisément la quantité de fumée et de suie produite par ces réchauds et leur effet sur l'aération du local.

D'autre part l'administration encourage la prolongation du travail même pendant les heures de repos (il s'agit pour elle d'utiliser une main d'œuvre à un prix dérisoire) et les détenus qui veulent augmenter leur misérable paye s'exténuent de travail même en dehors des heures d'atelier; ils apportent dans la chambrée la matière première dont ils font des couffins et des cordes (l'alfa). En plus de l'odeur fétide que répand l'alfa pour avoir été préalablement trempé dans la lagune, il y a la poussière et les insectes qu'il contient. L'alfa est bien censé être soumis au lavage avant le travail mais l'insuffisance d'eau et la négligence font que les prisonniers la travaillent sans nettoyage. Du manque d'espace chacun fait son travail sur sa couchette où s'accumulent ainsi poussières, saletés, déchets d'alfa etc...

On comprend que dans ces conditions, même les détenus qui le désirent ne peuvent arriver à se maintenir, ni eux, ni leur literie, ni leurs affaires, ne serait-ce que dans un semblant de propreté.

- Le travail forcé:

L'avilissement du prisonnier de la Karraka atteint son sommet dans le travail forcé. Ce travail consiste généralement dans la fabrication d'objets en alfa et particulièrement de scourtins (espèce de sac de forme particulière utilisé dans les huileries). Chaque détenu doit en fabriquer un minimum de 12 par mois et la plupart d'entre eux atteignent plusieurs fois ce chiffre dans le désir d'accroître leur revenu. Il faut en moyenne 7 heures de travail pour fabriquer

un scourtin ,ce qui représente la durée quotidienne de travail.Certains confectionnent entre 50 et 100 scourtins par mois.C'est une somme fantastique de travail car la quantité ne se fait pas au dépens de la quantité.

En fait ,l'exploitation des prisonniers et leur utilisation dans la production dérivent directement du régime esclavagiste qui existait auparavant dans le pays .Le travail forcé,comme le note le chroniqueur Ibn Abi Dhiaf () ,n'a été institué qu'au moment où les Beys abolirent l'esclavage ;à cet époque l'état beylical avait le monopole de la production et du commerce du sel et utilisait les esclaves dans l 'exploitation des salines.L'abolition de l'esclavage () ~~menaçait~~ risquait d'entraîner l'extinction de la spéculation dans ce domaine ; le bey remplaça la main d'oeuvre servile par les prisonniers.

Les salines restèrent une annexe de la Karraka de la Goulette, bague où les conditions des prisonniers sont le prolongement de celles des esclaves.

Lors de la dispartition des salines de la Goulette ,sous le Protectorat français,la Karraka est transférée à Porte Farina ; cette époque correspond à une exploitation accrue de l'olivier et le travail des scourtins prend ainsi de l'importance . La nécessité croissante de scourtins pour les huileries amène l'administration pénitentiaire à en stimuler la production;elle offre aux prisonniers des salaires symboliques.~~Mais~~Mais les responsables de la Karraka considèrent ce que touchent les détenus ~~comme~~ comme une gratification exceptionnelle rendue nécessaire pour les inciter à ; produire davantage .

Il ne s'agit donc pas d'une évolution des conceptions pénitentiaires.Cette situation est celle qui existe aujourd'hui à Bordj Roumi.D'ailleurs la retenue et incite plutôt à conclure que du gain total ou partiel des prisonniers est chose courante et l'utilisation des détenus comme main d'oeuvre relève toujours du système esclavagiste.

-Le système des sanctions de la Karraka:

son rôle essentiel est de stimuler la production.En principe ,il était destiné à maintenir l'ordre et à sanctionner les atteintes aux règlements.Mais la plupart des sanctions les plus sévères frappent les délits étroitement liés à la production.Par ailleurs ,bien que les sanctions prévues par les règlements

pénitentiaires soient des peines de cachot, les chatiments corporels et les fers () sont couramment employés; donner la bastonnade à des détenus pour qui le salaire dérisoire n'est pas un stimulant suffisant au travail, est chose courante. Le prisonnier que la bastonnade ne parvient pas à convaincre des bienfaits du travail à 34 millimes par jour se verra mettre dans les fers pendant des semaines ou des mois.

A côté de l'exploitation et de l'oppression, le travail exténuant et ses conditions jettent une autre lumière sur les travaux forcés.

Tous les jours de l'année, à l'exception de quelques fêtes religieuses, les prisonniers travaillent sept heures par jour en deux séances en plus du travail dans la chambrée pendant les heures de repos. L'atelier a un espace très réduit, et si on ajoute à cela les conditions lamentables de salubrité des chambrées, la négligence de l'hygiène, l'insuffisance et la mauvaise qualité de l'alimentation, on voit que le séjour à la Karraka constitue un grave danger pour le détenu. Quand on sait que ce séjour dure vingt ans ou plus (pour la plupart) on ne s'étonne pas que très peu de prisonniers échappent à la dégradation physique la plus totale. Et de fait, le degré d'abaissement physique et moral est effrayant parmi ces prisonniers.

Hygiène et soins à la Karraka:

les maladies chroniques sont très répandues; tuberculose, affections cardiaques, ulcères de l'estomac, rhumatismes, diabète, syphilis, sans parler des maladies de peau, des yeux et des dents.

Très rares sont les cas que l'administration se soucie de faire soigner sérieusement. Les soins médicaux pour la plupart sont symboliques.

Le médecin vient une heure par semaine pour 1700 à 1800 prisonniers ().

A chaque visite il voit plus de cent malades triés par l'administration parmi les détenus qui demandent à voir le médecin. La visite dure 1 minute environ.

Les détenus sont conscients de l'inanité de ces visites, mais ne peuvent obtenir le médicament le plus anodin sans ordonnance.

Le dispensaire de Bordj El Roumi (voir plus haut) est surveillé par un détenu

occupant le rang d'infirmier parce qu'il sait faire des injections.

Entre ces consultations symboliques, même les malades les plus gravement atteints sont laissés sans soins; ils ne peuvent être transférés à l'infirmierie du Nadhor que sur avis du médecin ~~sur avis du médecin~~.

A partir de 18 heures jusqu'au matin à 8 heures les chambrées sont fermées et les clefs mises dans un coffre que seul le gardien chef peut avoir.

Un détenu qui tombe malade la nuit n'a aucune chance d'être secouru avant le matin. Il est même arrivé que des prisonniers meurent alors que des soins immédiats eussent pu les sauver, et que leur cadavre ne soient retirés de la chambrée que le lendemain.

Le résultat de cette carence de soins est que les détenus venant, comme on peut s'en douter, de milieux sociaux très arriérés, ont recours à des remèdes de bonnes femmes et à des méthodes qui tiennent à la fois de la médecine rebouteuse et de pratiques de sorciers.

- formation professionnelle:

La formation professionnelle est inexistante à la Karraka; le travail des scourtins n'exige presque pas d'apprentissage et n'offre aucune possibilité de placement aux détenus à leur sortie, du fait de la diminution de leur utilisation dans les huileries (qui utilise maintenant un matériel plus moderne) et surtout la concurrence du travail presque gratuit des prisonniers faites aux travailleurs libres de ce secteur est difficile à soutenir.

Par contre l'administration de la Karraka a laissé s'ouvrir un centre d'alphabétisation patroné par l'Office National de l'éducation Sociale où des leçons sont données par les détenus les plus instruits (naturellement choisis par l'administration). Au début, enthousiasme et moqueries (à cause du niveau des leçons) se succédèrent, mais depuis l'aspect de propagande est devenu clair pour tous les détenus.

- formation professionnelle:

Conclusion

Nous avons indiqué au début la signification politique des conceptions pénitentiaires du régime destourien et nous les avons qualifiées de réactionnaires et essentiellement punitives, orientées sur le chatiment des condamnés et non sur leur rééducation. Nous pensons que tout l'exposé confirme ce jugement. Ce système repressif n'est pas uniquement appliqué aux détenus de droit commun, la Karraka est aussi une des armes essentielles qu'utilise le pouvoir actuel pour régler les différents qu'il a avec ses opposants; beaucoup de ceux-ci ont été brisés physiquement sinon moralement par cette machine à broyer les hommes qu'est la Karraka et nous ne parlons pas ici des cas où le régime ~~actuel~~ a été poussé jusqu'à la barbarie comme pour les condamnés du complot de 1962. Nous ne citerons ici que le cas d'un groupe de prisonniers politiques soumis au régime normal de la Karraka: il s'agit de ceux qui avaient été condamnés en 55 -57 pour leur participation au mouvement Youssefiste à des peines allant de 20 ans de travaux forcés jusqu'à la perpétuité; ils viennent d'être libérés en Juin 1969 après avoir purgé 12 à 14 ans de leur peine. Ces détenus, au nombre de vingt, dont le plus jeune avait 16 ans lors de sa condamnation, étaient tous à leur sortie atteints de maladie plus ou moins graves. Certains d'entre eux étaient réduits à l'état de loque humaine. Dix d'entre eux étaient atteints de tuberculose et certains au dernier degré.

ainsi que jusqu'à présent
 C'est ~~le régime~~ le régime actuel a obtenu le résultat qu'il poursuit en envoyant les opposants politiques à la Karraka : leur soumission ou leur destruction totale.

+ +
 +

C'est dans ce même bagne de Bordj er Roumi que sont détenus depuis un an les intellectuels et étudiants tunisiens condamnés aux procès de Septembre 1968 et février 1969 pour des crimes dont les plus importants sont des outrages à un certain nombre d'institutions et de personnes parmi lesquelles les services de la police tunisienne, Humphrey et Tran Van Do () ; l'accusation a bâti de

toute pièces un complot contre la sureté de l'Etat;complot qui consisterait à diffuser et propager des idées opposées à celles du pouvoir actuel,pour la plupart des idées marxistes.

Pendant plusieurs mois ces détenus ont subi un régime qui se rapproche de celui qu'ont enduré les condamnés du complot de 1962 .

Leur lutte continuelle contre ce régime de détention ,ainsi que le soutien actif d'une partie de l'opinion publique mondiale ont amené une amélioration partielle de leur condition de détention .Mais ce statut amélioré reste une exception précaire tant que le régime général des prisons n'est pas modifié dans un sens conforme aux conventions internationales auxquelles le gouvernement tunisien n'adhère que par souci de propagande tout en les ignorant dans la pratique. Et tant que les prisonniers politiques ne bénéficient pas d'un statut reconnu(), la règle pour tous les prisonniers restera le régime de la Karraaka.

Notes

- (1) Karraka signifie bagne, c'est l'endroit où vivent et travaillent les bagnards et dont ils ne sortent jamais.
- (2) Révolte des tribus du centre et du Sud contre le Bey qui avait pour origine ^{le doublement} l'augmentation des ~~l'impôt~~ ^{la capitation}, cf D.E.S. de B. SAHNA: L'insurrection de 1864. S.T.D.
- () Après l'indépendance, une fois que Bourguiba prend le dessus sur Ben Youssef, les youssefistes furent l'objet d'une répression terrible. Ben Youssef fut lui-même assassiné en Allemagne en 1961.
- () En décembre 1962 découverte d'un complot organisé par un groupe de militaires avec l'appui de quelques civils visant à assassiner la personne de Bourguiba. Il y eut 12 exécutions et un certain nombre de condamnations aux travaux forcés.
- () Les condamnés de l'affaire du complot de 1962 eurent droit à un régime encore plus terrible; de décembre 1962 à octobre 1965, ils ont été placés dans une grotte souterraine, constamment enchaînés, pieds nus. Pour dormir ils avaient une natte et deux vieilles couvertures qu'on leur enlevait de 8h à 17h. Ils sortaient 10 à 15 minutes par jour et étaient obligés de courir. Ils étaient cravachés sous le moindre prétexte et laissés même sans alimentation. Ils avaient 1/3 à 1/4 de la gamelle normale donnée aux autres détenus plus un pain normal. Pendant 15 jours ils n'ont reçu que le pain, ce qui a rendu leur état très critique.
Mort de Jameledine DHAOUI, tuberculeux, par un manque de soins et par suite de mauvais traitements (sans alimentation, froid, humidité). L'administration avait refusé son transfert pour soins, conseillé par le médecin, ainsi que celui de Farhat SAHBI mort après une attaque; tous deux sont morts dans les fers.
En octobre 1965 ils sont transférés à Bordj Er Roumi lors de la fermeture du bagne de Porto Farina.
- () Ibn Abi Dhiaf, chroniqueur du 19ème siècle.
- () L'utilisation des fers avait été abolie par un ministre destourien avant l'indépendance puis rétablie en 1956.
- () Il y a un seul médecin qui voit une fois par semaine les prisonniers du Nadhor, prison proche du bagne de Bordj Er Roumi; les prisonniers du bagne sont déplacés jusqu'au Nadhor lorsque le prisonnier-infirmier juge qu'ils doivent voir le médecin. C'est entre la prison du Nadhor et le bagne de Bordj Er Roumi qu'on peut compter 1700 à 1800 prisonniers.
- () Le Groupe "Perspectives" avait diffusé un tract en janvier 1968 au moment des visites presque simultanées de Humphrey et Tran van do (ministre des affaires étrangères du gouvernement fantoche de Saïgon) condamnant l'agression américaine au Vietnam et appelant les étudiants à manifester contre la venue en Tunisie de ces deux personnes. A la suite de cet appel une manifestation et 2 jours de grève eurent lieu à l'université de Tunis.
- () Le Code tunisien ne fait jamais mention dans ses textes des ~~prisonniers~~ condamnés politiques, omission qui lui a permis jusqu'à présent d'imposer à ses opposants politiques un régime beaucoup plus dur que celui des condamnés de droit commun lui permettant d'arriver à la destruction physique de la plupart.

() J.P. Chabert, ingénieur français, détenu à Bordj er roumi de septembre 1968 à pu décrire ~~incarcérés~~ ces grottes et le traitement infligé aux prisonniers politiques. Son témoignage a été publié par le Comité International pour la sauvegarde des droits de l'homme en Tunisie dans son bulletin n°1.

() Le GEAST est un groupe d'opposition marxiste léniniste qui publie la revue "Perspectives tunisiennes". Ils furent condamnés en septembre 1968 à des peines allant jusqu'à 16ans et demi de prison. Actuellement 23 sont incarcérés dans le bagné de Bordj er roumi.

() Ben Jennet membre du GEAST avait été condamné en juillet 1967 ~~pour~~ à 20 ans de travaux forcés pour avoir participé aux manifestations anti américaines du 5 juin 1967 ; le pouvoir voulait faire peur aux étudiants et donner un avertissement aux membres du GEAST.

En septembre 1968 il est condamné à nouveau à 4 ans de prison pour son appartenance au GEAST. Incarcéré à partir de juillet 1967 avec les droits communs jusqu'à son 2ème procès, puis de septembre 68 à novembre 68 toujours à Bordj er roumi il fut placé ~~avec~~ ses congénères. En novembre il est à nouveau transféré ~~dans~~ dans une chambre de droit commun. Actuellement ~~précisément~~ la situation de Ben Jennet est particulièrement difficile: soit par volonté délibérée de la part de l'administration, soit à cause d'un encouragement tacite de sa part (qui verrait là un moyen de lui faire payer sa fermeté), il est continuellement en butte à des vexations de la part des détenus de droit commun qui cherchent à lui faire encourir des sanctions disciplinaires. Dernièrement Ben Jennet a subi des violences physiques et des injures publiques venant d'un gardien gradé sans le moindre motif.